

# La petite société renaît grâce au contrat de génération

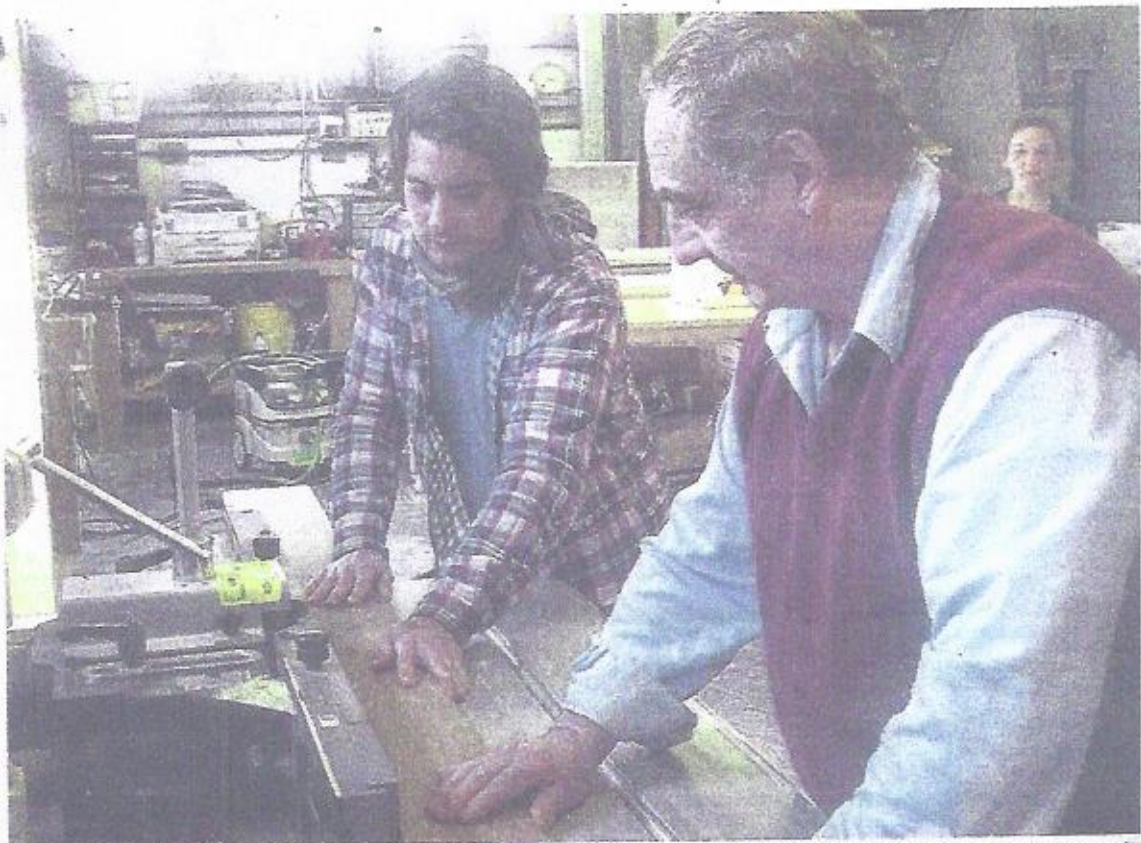
Hier, l'un des premiers contrats initiés par François Hollande a été signé chez un ébéniste du Plessis-Bouchard. Un jeune et un senior ont été recrutés.

**B**énédicte Cotrel et Matthieu Sandère étaient d'humeur riieuse hier après-midi au Plessis-Bouchard. Leur entreprise, MS Ebénisterie, fête la signature des premiers contrats à durée indéterminée (CDI) de sa jeune histoire. De l'avis des deux dirigeants, mère et fils dans le civil, ce petit miracle est en grande partie dû au contrat de génération. Le préfet, Jean-Luc Névache, a fait le déplacement pour l'occasion, car c'est l'un des premiers signés dans le département.

Une vingtaine de ces contrats devraient être finalisés avant l'été dans le Val-d'Oise. Le nouveau dispositif, voulu par le président de la République, offre une aide financière aux entreprises qui recrutent un jeune de moins de 26 ans en CDI et s'engagent à conserver l'emploi d'un salarié de plus de 57 ans. Une aubaine pour cette société de création de meubles et objets en bois, car les fins de mois sont parfois difficiles depuis le lancement de cette activité voici trois ans. La mère travaille bénévolement et la maison familiale a été vendue pour acheter le local. Impossible, dans ces conditions, d'embaucher sur le long terme. « Jusqu'à présent, nous n'avons recruté qu'en contrats précaires », confie Bénédicte. L'impossibilité de se projeter dans le futur pose problème dans un métier qui nécessite savoir-faire et expérience.

## Un premier CDI à 59 ans

Grâce aux 4 000 € par an pendant trois ans qu'offre le contrat de génération, MS Ebénisterie a pu embaucher Richard Dona et Paul Yvart. Le premier a 59 ans. Il est « né dans les copeaux » et a appris les métiers du bois avec son père. Après la faillite de l'entreprise familiale en 2001, il enchaîne les emplois précaires. Depuis



Le Plessis-Bouchard, hier. Paul (26 ans) va pouvoir profiter de l'expérience de Richard (59 ans). Et Richard pourra compter sur les connaissances de Paul en informatique lorsqu'il s'agira de manier des machines modernes. Ils sont très complémentaires. (A.P.G.)

cinq ans, il avait même quitté l'ébénisterie pour vivre de petits boulots. Puis, en septembre 2012, il est embauché par la société du Plessis-Bouchard. Son contrat à durée déterminée (CDD) devait prendre fin en avril, le contrat de génération lui a ouvert les voies du CDI. Le premier de sa vie.

Son binôme, désormais, c'est Paul, 26 ans. Lui aussi a intégré l'atelier en septembre, également en CDD. Avec

la pérennisation de leur emploi, les deux compères peuvent envisager leur collaboration à long terme. Richard aime leur complémentarité. « Lui sort de l'école, il connaît l'informatique. Moi, j'ai les heures de vol. » Aux côtés de son aîné, le plus jeune apprend. Le senior, lui, peut se reposer sur Paul quand il s'agit de manier les machines dernier cri. Malgré la différence d'âge, la complicité est évidente. « Il n'y a pas de conflit,

juste des divergences d'opinions », s'amuse Paul.

Matthieu, leur patron, acquiesce. Ces discussions sont importantes : « chacun apporte sa pierre à l'édifice ». De quoi donner un coup de pouce à l'entreprise. Déjà récompensée plusieurs fois et dernièrement d'un prix du jury des Ateliers des arts de France en 2012, elle pourra profiter de ses deux employés pour viser d'autres distinctions. GILLIAN GOR



La Gazette, Mai 2013

Page 6

# L'actu du Val-d'Oise

**EMPLOI** L'entreprise du Plessis-Bouchard est la 1<sup>re</sup> à s'inscrire dans ce dispositif

## L'ébénisterie boostée par le contrat de génération

**A**près les emplois d'avenir, voilà le contrat de génération. Le préfet s'est fait le favori de l'emploi, en se rendant, la semaine dernière, dans une petite entreprise de la zone d'activités des Frères Lumière au Plessis-Bouchard.

La société Ms Ébénisterie a été créée il y a trois ans. «*Depuis, on jongle entre les Cdd, la sous-traitance et le bénévolat*», explique Bénédicte Cotrel, cogérante, associée à son fils ébéniste, Mathieu Sandère, 31 ans.

### «Complémentaires»

Spécialisée dans le meuble haut de gamme sur mesure, le design végétal, la marqueterie, la société est sur un marché de niche difficile. «*Cinquante entreprises de bois ferment chaque mois en Ile-de-France*, explique Mathieu. *On n'a pas beaucoup d'aide. Heureusement, ma mère a cru*



■ Paul Yvart et Richard Dona (au centre et à droite) ont été embauchés en Cdi dans le cadre d'un contrat de génération, qui bénéficie d'une aide de l'État. Pour cette 1<sup>re</sup> dans le département, le préfet était présent avec les responsables de la société : Mathieu Sandère et Bénédicte Cotrel (assise à côté du préfet, Jean-Luc Névache).

basculer il y a quatre ans quand l'entreprise du Loire-et-Cher a fermé, se sont retrouvés ici, via Pôle Emploi, en octobre dernier. «*Ces deux Cdd arrivent à terme au même moment, la question s'est posée, confie Bénédicte. On s'est dit que ce contrat de génération était une bonne idée : prendre un ancien et un nouveau, c'est un passage de savoir-faire. Ce sont deux Cv différents mais complémentaires.*»

Le contrat de génération est une aide de 4 000 € par an sur trois ans aux PME embauchant un jeune de moins de 26 ans et conservant un salarié de plus de 57 ans.

«*Un beau pari, lance Bénédicte. On y croit malgré la crise !*» L'entreprise espère même aujourd'hui exporter son savoir-faire. Présente à de nombreux salons d'art de la région, elle a obtenu récemment le prix du Jury des artisans d'art de Saint-Maur.

Daniel CHOLLET

## Le premier contrat de génération valdoisien signé

Le préfet du Val-d'Oise Jean Luc Névache a fait le déplacement au Plessis-Bouchard, mardi 7 mai, pour signer le premier contrat de génération du département avec la société Ms Ebénisterie. Mis en place par le Gouvernement, ce contrat doit favoriser l'emploi des jeunes et des seniors. Il permet également aux chefs d'entreprise d'assurer la transmission des compétences et des savoir-faire grâce à l'embauche de jeunes en CDD et au maintien dans l'emploi ou le recrutement de seniors. Bénédicte Cotrel, dirigeante de la société, et son fils Mathieu Sandère, designer production, ont créé Ms Ebénisterie en 2010. Avec ce contrat, ils peuvent embaucher un jeune de moins de 26 ans et un senior de plus de 57 ans.

### Profil complémentaires

« Les fins de mois sont parfois difficiles depuis la création de la société, confie Bénédicte Cotrel. J'ai dû vendre la maison familiale pour acheter ce local dans la zone industrielle et nous avons des difficultés pour embaucher à long terme. » Grâce au 4 000 € offerts par



Paul Yvart (à gauche) a signé un contrat de génération avec l'entreprise Ms Ebénisterie.

le contrat génération pendant trois ans, Ms Ebénisterie a pu embaucher Richard Donna et Paul Yvart. Richard, 59 ans, a passé sa vie dans le bois, son père avait une menuiserie dans le Loir-et-Cher mais avec la crise, il a dû abandonner le métier et vivre de différents CDD pour arriver finalement au Plessis-Bouchard.

Paul, 26 ans, a intégré l'atelier en CDD en septembre. Ils sont différents mais complémentaires. L'un apporte son expérience et la technique,

l'autre l'informatique. Le préfet s'est dit satisfait de la signature de ce premier contrat de génération et pense qu'une vingtaine d'autres devrait être signés dans le département. « Dans le Val-d'Oise, il se crée beaucoup de sociétés, mais certaines disparaissent au bout de un à deux ans, explique Jean-Luc Névache. Il ne suffit pas de fabriquer, il faut vendre et savoir gérer sa société. Il existe des outils, il faut les utiliser. »

Alain DUPEYRAT